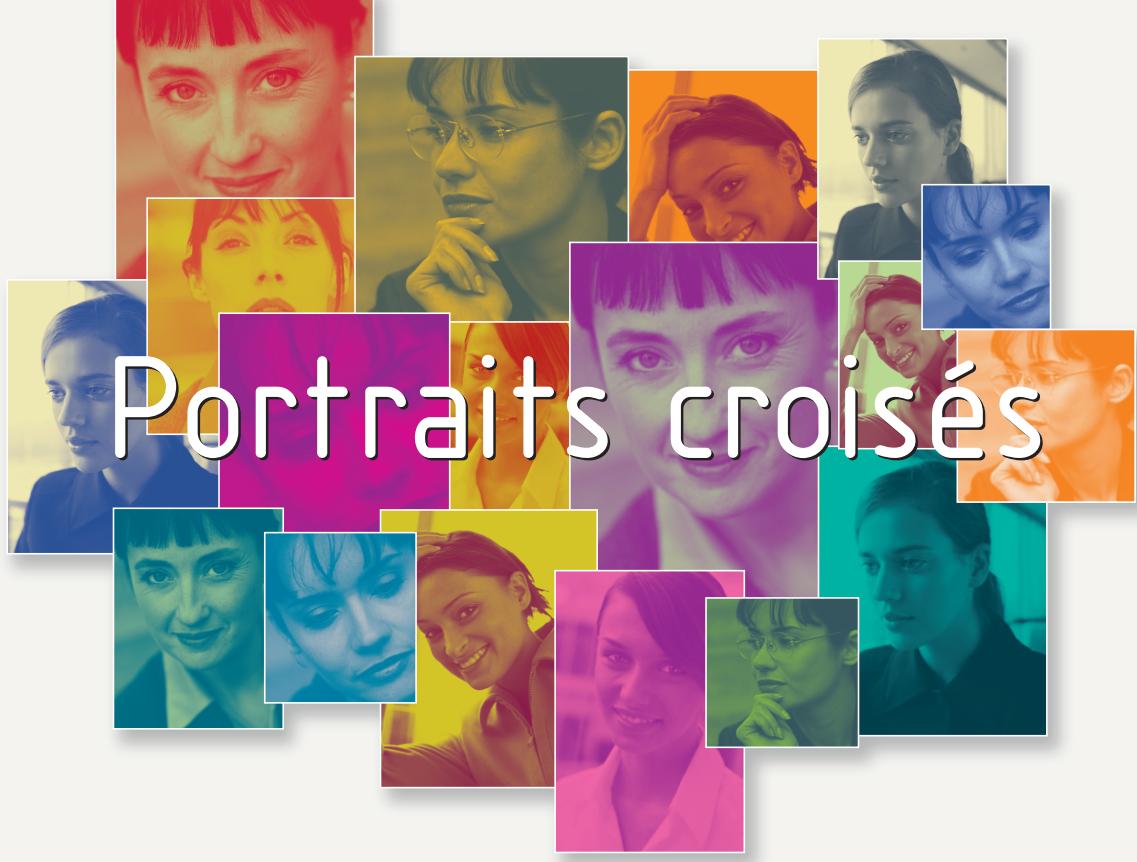


L'expertise comptable au féminin



Portraits croisés

L'expertise comptable au féminin

Portraits croisés

Je suis heureuse de vous présenter 10 portraits de femmes experts comptables et commissaires aux comptes qui illustrent la diversité de notre profession.

Ces témoignages vous permettront, je l'espère, de mieux connaître le vaste champ d'activité de l'expertise comptable et de l'audit.

Vous constaterez combien les femmes qui ont choisi l'exercice libéral sont satisfaites de leur choix. Elles s'organisent dans les règles de l'art pour concilier vie professionnelle et vie privée, acquièrent un savoir-faire et des compétences spécifiques en économie, finances, comptabilité, droit, répondent aux offres de missions proposées par tous les secteurs de l'économie. La possibilité de choisir la clientèle et les missions à effectuer a été déterminante dans leur décision d'installation. Elles ont pu ainsi construire une vie professionnelle indépendante, développer une activité libérale de manière performante et contemporaine et remplir un rôle social utile, citoyen et responsable.

Les femmes qui représentent près 50% de la population active réclament en toute légitimité à être reconnues comme des acteurs importants de la vie économique. L'activité des professions du chiffre peut leur permettre de mettre à profit les nouveaux environnements et pratiques de travail (optimisation des nouvelles technologies, télétravail, possibilité d'aménager ses horaires, ...). Les portraits que vous allez découvrir en sont la démonstration.

Je remercie les 10 experts-comptables qui ont donné de leur temps pour partager avec vous leurs expériences de vie et leur vision du métier.

Bonne lecture,

Marie Pierre HOLTZMANN
Expert-comptable
Présidente de la commission FEMMES
Ordre des experts comptables région Paris Ile-de-France



Carine BERTOLINO
Expert-comptable généraliste, Commissaire aux comptes
– Val d'Oise (95)

« Oui, on peut être femme, épouse, mère et expert-comptable exerçant en libéral ! ».

Quand j'étais collégienne, ma mère avait fait en sorte que je fasse plus ample connaissance avec le métier en organisant une rencontre avec un expert-comptable. Il m'avait parlé de son activité et des missions qu'il proposait à ses clients. J'aimais les mathématiques, il y avait plusieurs comptables dans la famille, alors je me suis dit pourquoi pas ... Mais il avait ajouté et je m'en souviens encore « *Ce n'est pas un métier pour une femme* », « *Il ne faut pas s'attendre à travailler 40 heures par semaine !* » ! Il a voulu sans doute me dire que ce métier était difficilement compatible avec une vie familiale.

Après un Bac Scientifique spécialité mathématiques, je me suis inscrite en BTS comptabilité et gestion des entreprises, puis au DECF et enfin au DESCf en apprentissage. J'ai alors intégré un petit cabinet parisien, annexe d'un cabinet de province, avec à sa tête une femme. Cette première expérience m'a beaucoup enrichie au plan personnel et professionnel : autonomie, technicité, prise de conscience de l'importance de la relation client. Mon stage d'expertise comptable a pris fin dans un autre cabinet à taille humaine (trois associés et une douzaine de collaborateurs). Là encore, mon maître de stage, proche de l'âge de la retraite, m'a transmis beaucoup de son expérience ; grâce à lui, j'ai pu aborder toutes les problématiques de la gestion du cabinet et de la relation entre associés.

Ayant toujours eu l'envie d'avoir un cabinet qui me ressemble, de pouvoir faire mes propres choix en matière d'organisation, me mettre à mon compte fut une évidence, le projet d'installation ayant muri pendant le stage d'expertise comptable. Dès l'obtention du diplôme, avec le soutien moral et financier de mon mari, je me suis inscrite à l'Ordre ; c'était en mai 2008. Mon début d'activité (création ex-nihilo) a été plus rapide que prévu, le bouche à oreille ayant fonctionné rapidement. Cette même année, je me suis inscrite également à la Compagnie des Commissaires aux comptes pour « être prête » le jour où le premier mandat arriverait. Parallèlement, je me suis rapprochée du Club des Jeunes Experts-Comptables et Commissaires aux comptes (CJEC) pour trouver des informations précieuses sur l'installation et des aides financières (réductions sur la documentation, les logiciels, les crédits, etc..).

Dès le départ, j'ai opté pour un univers high-tech et on-line en investissant dans les nouvelles technologies : création d'un site internet, diffusion d'une newsletter d'information aux clients, utilisation d'un logiciel de production comptable en mode SaaS (accessibilité optimale pour le cabinet et les clients de n'importe où et sur n'importe quel poste). Très engagée dans une démarche de « développement durable », j'ai mis en place une politique de dématérialisation et de transmission électronique des données. J'ai souhaité que l'acquisition de logiciels, d'une GED, d'une documentation « en ligne » et de scanners puisse s'inscrire dans une vision à long terme du cabinet et dans une approche très opérationnelle tout en respectant les problématiques environnementales.

Ma clientèle est composée principalement de TPE et d'associations. La moitié de mes clients saisissent leur comptabilité sur mon logiciel et 85 % scannent leurs documents pour échanger avec le cabinet par e-mail plutôt que par téléphone. Ils apprécient ma structure en Web 2.0 et me recommandent auprès d'autres entreprises au fait des NTIC. Ces choix technologiques ont l'avantage de limiter mes déplacements en clientèle et de gagner du temps.

Quand mon fils Adrien est né, en juillet 2010, je savais que j'avais fait les bons choix ; exercer en libéral donne plus de souplesse et de liberté dans son emploi du temps. L'installation de mon bureau à la maison (mon domicile s'y prêtait), m'a permis d'être plus disponible, d'être présente avec mon bébé pendant ses premiers mois tout en continuant à travailler. Depuis sa naissance, je réserve tous les mercredis et le samedi matin pour me consacrer à mon fils ; je découvre avec lui des mondes qui m'étaient inconnus (les bébés nageurs, la ludothèque, etc...). Une aide-ménagère m'a permis de déléguer la plus grande partie des tâches domestiques. Et pendant ce temps, je me consacre à ma famille, pratique des activités qui m'épanouissent (sport, bénévolat dans une association, jury d'examen aux oraux du BTS, DCG ou DSCG) ; je prends aussi du temps, tout simplement, *pour moi*.

Début 2010, j'intègre le bureau du Club des Jeunes Experts-Comptables où je soutiens les actions de la présidente Nina Camatta qui lance, cette année-là, les programmes « Au féminin » et « l'Interpro au féminin ». Les rencontres du « Club » représentent une formidable opportunité de faire part de mes retours d'expérience aux jeunes conseillers qui se posent de nombreuses questions sur les problématiques de l'installation, du mode d'exercice, de la compatibilité avec une vie familiale. Je ne manque pas de leur dire : « *Oui, on peut être femme, épouse, mère et expert-comptable en libéral !* ».

Aujourd'hui, mon cabinet compte deux salariées, je ne regrette pas de m'être installée et j'envisage une seconde grossesse.

Mes hobbies

L'équitation, la cuisine et le jardinage.



Valérie BEYAERT

**Expert-comptable, créatrice du cabinet Val –Expertise
- Seine et Marne (77)**

« La vie est faite
d'opportunités qu'il faut
savoir saisir » .

J'ai créé mon cabinet ex-nihilo, il y a deux ans.

Dès le début de mon apprentissage en DESCf, je savais que j'allais créer mon cabinet. A ce moment-là, j'étais dans une structure à taille humaine, je découvrais le métier, le travail était une valeur reconnue ; la bonne ambiance donnait envie de s'investir de plus en plus.

J'avais choisi cette filière (classe de 1^{ère} STT) parce qu'on y enseignait l'informatique ! Je ne connaissais pas du tout la comptabilité, et encore moins le métier d'expert-comptable. J'ai suivi la filière et j'y ai pris goût <3.

Aujourd'hui, mon portefeuille compte principalement des TPE pour lesquelles j'exerce des missions « classiques de présentation des comptes ». L'enseignement et la formation représentent une part non négligeable de mon chiffre d'affaires ; ces activités m'offrent de nombreux avantages : entrée d'argent sûre et régulière (c'est plutôt rassurant pour un créateur d'entreprise), retour des étudiants très valorisant. La formation permet aussi de gagner en assurance, de faire face aux clients « difficiles » ; en approfondissant la matière enseignée, on devient incollable sur le sujet ! Par ailleurs, je m'investis dans la profession, anime des conférences « nouvelles technologies » et « marketing » aux Congrès de la profession.

Le déclic de l'installation m'est venu après avoir passé 4 années dans une entreprise en tant que comptable unique. Comment ai-je atterri en entreprise ? J'y viens...

En cabinet, j'étais au travail le matin de bonne heure, le soir tard ... J'avais tant à apprendre... tant à découvrir sur les nouvelles activités, les facettes passionnantes de mon métier. Avant je donnais tout pour mon travail que j'adorais. Mais ça, c'était avant Puis, j'ai eu ma fille. Après sa naissance, je n'étais plus épanouie : j'étais frustrée au niveau du travail car j'avais l'impression de ne pas y consacrer assez de temps, et frustrée dans ma vie de mère : je rentrais le soir, il était 20 heures, elle dormait déjà ☺

J'ai saisi l'opportunité de finir mon stage en entreprise ; j'ai appris énormément sur les attentes des clients de TPE, sur le marketing, le commercial, les Ressources Humaines. Mais après 4 ans (j'en avais profité pour faire mon deuxième enfant), je commençais à tourner en rond ... et j'ai décidé de me lancer.

L'installation ex-nihilo m'a permis de créer un cabinet à mon image et surtout de concilier ma vie professionnelle et personnelle. Je me suis installée en Seine et Marne, dans le département où je vis, principalement pour gagner du temps. Bien sûr je me rends à Paris au moins deux jours par semaine mais

j'optimise mon temps de transport grâce à mon smart phone : je peux répondre à la majorité de mes mails, organiser mes rendez-vous etc....

J'accompagne souvent mes enfants à l'école, je leur consacre du temps, certains mercredis, le week-end et entre 18 heures et 21 heures. Cela m'arrive assez souvent de travailler quand les enfants sont couchés ; je suis sans doute plus efficace ayant profité de ma vie de famille ; je m'endors alors sereinement, tous les dossiers urgents ayant été traités. J'arrive également à pratiquer une activité sportive hebdomadaire (cela m'était impossible quand j'étais collaboratrice de cabinet) !

Monter son cabinet permet de créer un travail à son image : travailler plus pour gagner plus ou, pour ma part, de profiter de la vie, de ma famille ... avant la retraite !

Hobbies

La Zumba, mon Jardin, la nature humaine



Valérie BIANCOROSSO
Expert-comptable généraliste, créatrice du cabinet L&B
- Yvelines (78)

« Le métier de l'expert-comptable repose sur l'échange, l'écoute et l'analyse. Ses relations humaines avec les clients et les collaborateurs sont la clé de voûte de son quotidien ».

J'ai acheté un droit de présentation d'une clientèle de TPE en janvier 2007 suivie par 3 salariés. Mon installation en profession libérale me permet d'allier la proximité de mon domicile, la réalisation dans le travail et l'indépendance pour mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Je peux ainsi exercer tous les métiers de l'entreprise : dirigeant, gestionnaire, administratif, commercial, ressource humaine, marketing, finance.... à une échelle humaine. C'est une expérience très riche et très valorisante pour une femme.

Cette orientation dans la comptabilité s'est faite dès que je suis entrée au lycée dans les années 1980. A l'époque, les jeunes femmes préféraient faire carrière dans le secrétariat. L'idée du salariat sans donner le choix dans les décisions me déplaçait. J'étais très motivée par l'entrepreneuriat. L'image de mon père qui dirigeait son entreprise de bâtiment avec 15 collaborateurs représentait pour moi un exemple de réussite personnelle. J'ai donc opté pour des études de comptabilité dont le cadre me paraissait plus favorable à l'indépendance.

Le BTS en poche, j'intègre en 1987 un poste de comptable unique au sein du groupe publicitaire EuroRscg. Toujours au sein du réseau, je deviens responsable comptable puis, chef comptable d'une entité du groupe. En 1991, je suis enceinte. Malheureusement, ma grossesse se termine mal et mon retour se passe dans les plus mauvaises conditions ; je ne récupère pas mon poste, je ne suis plus chef comptable de l'entité, j'avais été remplacée. Le groupe, ayant très mal accepté ma grossesse, m'a forcé à reprendre mon ancien poste de responsable comptable. Il ne voulait plus me faire confiance et j'avais bien compris que je n'obtiendrais plus aucune promotion d'autant que j'aspirais à retenter le premier essai raté en tant que mère. Ce comportement « machiste » de grand groupe a marqué profondément la Femme indépendante que je suis.

Je reprends alors mes études, obtiens mon DECF en septembre 1992 après avoir mis au monde une magnifique petite fille en juin. Toujours aussi volontaire, je valide mon DESCf et effectue mon premier stage d'expert(e)-comptable en cabinet. Au cours des trois années de stage obligatoire, je découvre le métier et plus particulièrement celui du commissariat aux comptes, l'audit légal, l'audit contractuel lié aux acquisitions, le consulting. Je mets aussi en pratique le contrôle de gestion pour des grands groupes étrangers ; c'est d'ailleurs ce sujet que je retiens pour rédiger mon mémoire et le soutenir jusqu'à l'obtention du diplôme d'expertise comptable (DEC).

Toutes ces expériences m'ont beaucoup appris et m'ont apporté un enrichissement personnel mais toujours dans un contexte d'entreprise sécurisant ; le cadre du travail s'inscrivait toujours dans une relation de subordination et même en étant associée, j'acceptais difficilement le poids hiérarchique ; tout ceci m'a encouragé à m'installer seule.

Les années 1993 à 1997 furent marquées par une forte crise. Pour encourager la création d'entreprise, le Ministère du Travail avait mis en place des dispositifs d'aide financière aux chômeurs qui se lançaient dans la création ou la reprise d'une entreprise (ACCRE). De jeunes entrepreneurs sont arrivés jusqu'à moi par ce biais. J'ai pu ainsi développer une petite clientèle de proximité en banlieue parisienne. Ces clients, issus de différents secteurs d'activité (bâtiment, restauration, commerce, prestation de service...), m'ont accordé leur confiance pour que je les aide à monter un dossier de financement, à choisir leur statut juridique, à recruter des collaborateurs.

Par ses conseils, l'expert-comptable est amené à rassurer ou à anticiper certaines situations de l'entreprise lorsqu'elle est confrontée à une problématique sociale ou fiscale, il met en valeur la motivation et la détermination de son client pour qu'il soit plus crédible face au banquier, il l'aide dans ses choix de gestion ou d'investissement. L'expert-comptable est un véritable partenaire de l'entrepreneur.

Aujourd'hui, ma clientèle s'est développée, je travaille en liaison avec des professionnels multidisciplinaires (courtiers en assurance, avocates spécialisées en droit social, en droit fiscal), j'organise ma communication avec le regard avisé de mon conjoint (site internet, pages jaunes, plaquette, relationnel au sein des instances professionnelles). J'apprécie ce métier pour le contact client et les relations humaines.

Le management et la gestion du personnel ont été pour moi une découverte même si j'avais déjà été confrontée à cet exercice par le passé. Bien sûr lorsque j'ai acquis le droit de présentation d'une clientèle, les collaborateurs en charge des dossiers m'ont suivi mais je ne les avais pas choisis à proprement parler. Recruter du personnel dans le cadre du développement de son cabinet et le gérer est une expérience très formatrice puisque ces collaborateurs-là sont bel et bien choisis.

Très attachée à l'organisation en mouvement des entreprises, je présente chaque année un nouveau projet à mes collaborateurs, je stimule ainsi une dynamique et fais évoluer l'organisation de mon cabinet. Par exemple, je viens de mettre en place la dématérialisation des données et des procédures pour optimiser le temps de saisie des collaborateurs, réduire les coûts et augmenter la rentabilité sur des activités plus motivantes.

Actuellement, le cabinet L&B compte 5 collaborateurs, dispose de 140 clients pour la plupart des TPE de 1 à 20 salariés. Nous avons peu de missions de commissariat aux comptes. Nous gérons tous les aspects comptables, fiscaux, sociaux et juridiques. Ainsi, nous suivons nos clients durant toute la vie de leur entreprise, de la création à la cession, en passant par les périodes de croissance.

Aujourd'hui, face à la nouvelle concurrence et aux nouvelles réglementations, je m'interroge sur ma forme d'exercice. Je souhaite toujours être indépendante mais en tissant des liens plus rapprochés avec mes confrères et consœurs qui, comme moi, se sentent un peu seules car je crois beaucoup à la mutualisation des ressources et des moyens.

Ce nouveau projet que je souhaite entreprendre à la rentrée prochaine nous permettra de développer de nouvelles missions et de nous différencier.

Avis aux intéressées !

Hobbies

Course à pied en compétition, organisation de voyages, décoration d'intérieur



Nina CAMATTA

Expert-comptable, Commissaire aux comptes, création du cabinet Crealya en 2010.

- Paris (75)

« L'exercice de la profession me donne l'opportunité d'entreprendre en cohérence avec mes valeurs et mes objectifs ».

L'expérience m'a beaucoup appris au fil des 10 années passées dans la même structure, un cabinet de taille moyenne. J'ai été successivement, stagiaire, chef de mission puis commissaire aux comptes ; jamais je n'ai hésité à me lancer dans des champs d'activité nouveaux pour moi (création et gestion d'un pôle audit PME par exemple), en y apportant la curiosité face à l'inconnu et la dynamique d'innovation (lorsque notamment j'ai assisté les dirigeants à reprendre un cabinet).

Ce parcours plutôt atypique m'a donné l'envie non pas de m'associer, alors même qu'une opportunité d'intégration se présentait, mais de fonder mon propre cabinet. La création ex-nihilo répond véritablement à mon désir d'entreprendre et de construire un projet qui corresponde à mes valeurs.

A la demande de mes clients TPE et PME, j'interviens le plus souvent dans des prestations de conseil qui viennent compléter des missions parfois plus classiques d'expertise comptable. La moitié de mon activité est orientée vers l'audit. Le travail en réseau avec des professionnels pluridisciplinaires (confrères, avocats, banquiers, ...) me permet de proposer des prestations à valeur ajoutée dans les domaines de l'internet, les services, les secteurs spécifiques de l'édition ou du négoce. Mon offre de services ainsi segmentée permet au cabinet de se développer de manière qualitative.

Au cours de ma carrière, je n'ai jamais occupé de poste dit « classique ». L'opportunité de pouvoir créer mon propre parcours s'est avéré à chaque fois évolutive, au gré de la croissance de mon employeur. Je tiens d'ailleurs à remercier les associés qui m'ont donné la chance d'être mise en avant dans le cabinet où j'étais salariée, m'ont fait confiance dans toutes mes suggestions et propositions de structuration.

Après deux années de droit, j'ai rejoint le cursus de l'expertise-comptable pour le mener jusqu'à son terme. La question de suivre une carrière en entreprise ne s'est jamais posée et pourtant l'opportunité d'intégrer un groupe coté s'est présentée très rapidement. La diversité et les spécificités des missions, la richesse des échanges avec les clients, représentent un atout considérable pour un expert-comptable en particulier lorsqu'il exerce son métier en libéral.

Certes, les contraintes de cette profession notamment, en termes de charge de travail et de surcharges périodiques peuvent paraître difficiles, mais les nombreuses opportunités de carrière et d'évolution qu'elle offre la rendent attractive.

Ce métier, je l'ai choisi de manière positive mais aussi par conviction ; à aucun moment je ne l'ai regretté.

Pour la plupart des femmes, se pose la question de pouvoir concilier ses vies professionnelle et personnelle. J'ai fréquemment observé des freins dans l'évolution des carrières des jeunes mères ; le choix même temporaire, entre une carrière et une famille, ne devrait pas exister. L'une des solutions la plus conforme aux aspirations des femmes est l'exercice libéral qui permet de s'épanouir dans tous les domaines. En ce qui me concerne, ayant évolué dans un environnement où le management était masculin, faire passer ma vie professionnelle en priorité s'est avéré nécessaire pour progresser.

L'engagement représente pour moi une source d'enrichissements et de développements mutuels. Mémorialiste, je me suis engagée au Club des jeunes experts-comptables et commissaires aux comptes (CJEC) de Paris/IdF en 2009 pour en devenir la vice-présidente puis présidente au cours des deux années suivantes. Parallèlement, je me suis engagée dans des réseaux d'entrepreneurs. Là aussi, j'ai beaucoup appris. J'ai réussi à tisser un véritable réseau de qualité.

La création de mon cabinet m'a permis d'évoluer en toute liberté, de le construire à mon image, d'exercer mon métier comme je le souhaitais, d'équilibrer ma vie professionnelle et personnelle.

Aujourd'hui je suis impliquée dans plusieurs réseaux d'entrepreneurs. Je suis notamment Présidente du réseau pluridisciplinaire Ailes pour Elles et membre du CA du réseau pluriel Girlz In Web, tout en restant active dans les instances professionnelles comptables.

Hobbies

Voyages découvertes, lecture, art contemporain, course à pied en compétition.



Séverine CARTOT, Commissaire aux comptes, Expert-comptable, généraliste, Expérience en audit, expertise-judiciaire, expertise-comptable, auprès de groupes de sociétés, TPE, PME, et secteur associatif.
- Yvelines (78)

« L'information financière à destination des tiers est une matière première riche qui facilite la prise de décision. Son analyse aide à réduire les risques et l'incertitude auxquels l'entreprise est exposée. Elle permet aussi de contrôler la santé financière de la structure, celle-ci étant le reflet de son activité économique. L'expert-comptable et le commissaire aux comptes sont les mieux placés pour déchiffrer et traduire les états financiers d'une société ou d'un groupe de sociétés et ainsi conseiller ou alerter.

Pédagogie et communication s'imposent ! »

Dévoreuse de livres, première de la classe, j'ai suivi, comme bien d'autres, la voie scientifique, « voie royale à la française ». Je me destinais alors à faire médecine, injonction parentale dès l'enfance. A la veille du bac, l'angoisse monte : médecine vraiment ? concours... 10 ans d'études... la peur de l'échec me tient le ventre. Alors revirement de situation ; je m'inscris à la Sorbonne dans l'U.F.R. gestion où je découvre l'économie, la gestion, la comptabilité, la fiscalité ; la genèse de ma carrière professionnelle se profile.

Ma maîtrise en poche, je poursuis mes études d'expertise comptable par correspondance à l'Intec tout en travaillant. Curieuse et animée toujours par le désir d'apprendre et le plaisir des livres, je trouve mon bonheur dans ce cursus pluridisciplinaire ; mes acquis en mathématique me sont, du reste, bien utiles. J'aime apprendre mais l'exercice du métier reste encore assez flou, et même me préoccupe peu.

DESCF en poche, la suite logique s'impose ; carrière en cabinet jusqu'à l'obtention du diplôme d'expertise-comptable. Une première année, puis 2, puis 3, puis 5, et enfin le mémoire et le diplôme final tout en travaillant. Révision, audit, expertise judiciaire, la variété des missions qui s'enchaînent satisfait mon besoin intellectuel. Puis vient le temps du management, de la gestion d'équipe, de la gestion interne dans un 4^{ème} cabinet. L'intérêt s'émousse, se dilue. Je suis alors atteinte du syndrome du cadre en panne ; les automatismes prennent le dessus : contrôle interne, audit des comptes, procédure d'alerte, tout cela en pilotage automatique. Comment sortir de là ?

Vient l'heure de la réflexion pour changer de cap. Je retourne à mes chères études et poursuis un mastère de gestion des risques où je sors major de la promotion. Parallèlement à mon installation qui apparaît alors comme une évidence, une invitation à un dîner, organisé par le Club des Jeunes Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes (CJEC), me donne une autre vision de l'exercice professionnel ; je prends conscience qu'il est possible de conjuguer « créativité » et « expertise comptable ».

Grâce au cabinet où j'ai appris à aimer mon métier, j'ai trouvé un bureau chez un confrère et surtout un soutien moral ; des missions ponctuelles se sont présentées, de la sous-traitance puis des clients ; le court terme ainsi géré m'a permis de m'épanouir au plan personnel et professionnel. Pour la première fois, j'ai eu la sensation de prendre ma vie en main, de grandir, de ressentir, d'exister. La gymnastique intellectuelle qu'impose la diversité des missions entre l'expertise et l'audit, et la diversité des clients BNC, PME ou TPE me permettent de renouer avec mon métier. Le long terme se met en place tout doucement.

A cela, se conjuguent les rencontres..., la chance..., le plaisir de rentrer dans le mouvement de la vie, de dépasser la peur de l'inconnu, de se relier à quelque chose de plus grand, d'inexplicable qui doit être ce qu'on appelle l'univers.

Finalement, après 10 ans d'études, de succès aux examens et de réussites professionnelles, j'exerce mon métier avec beaucoup de passion.

Hobbies

Théâtre (comédienne dans une troupe), pratique de la musique, pratique du yoga



Marie-Pierre HOLTZMANN

**Expert-Comptable, Commissaire aux comptes, élue à l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France en charge de la commission Femmes de 2009 à 2012.
- Paris (75)**

«Il faut avoir envie d'agir, faire confiance à son intuition, entrevoir. Il faut prendre le risque d'emprunter ce petit chemin semé d'embûches ; un jour, il deviendra une autoroute. Sans envie, il n'y a pas d'action novatrice».

J'ai toujours été heureuse d'apprendre. Mon premier patron, Monsieur Sabatier, s'en était rendu compte très vite. Après mon BTS, à 20 ans, lorsque j'ai commencé mon stage d'expertise comptable dans son cabinet, ce dernier m'encourageait et veillait à ce que je puisse suivre les cours du soir à l'INTEC. Je cumulais plus de 4 heures de transport par jour entre mon domicile, mon lieu de travail et l'institut de formation, néanmoins je positivais. J'avais en charge des dossiers intéressants. J'effectuais avec enthousiasme les missions que le cabinet me confiait.

L'Ethique était une valeur essentielle dans ce cabinet où je suis restée deux ans. Cette formation m'a profondément marqué et m'a accompagné durant toute ma carrière professionnelle. Mais la culture « Vieille France » et « paternaliste » du cabinet ne me permettait pas, en tant que jeune femme, de traiter directement avec la Direction des clients. J'ai quitté le cabinet pour cette raison.

C'est dans une autre structure, située dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, que j'ai effectué la troisième année de mon stage. Dirigé par trois experts-comptables, ce cabinet d'une vingtaine de collaborateurs était en plein développement et avait une clientèle prestigieuse. Les associés se souciaient peu du respect de la personne humaine. Les conditions de travail étaient exigeantes (nombreux déplacements, temps horaires très importants) mais j'ai beaucoup appris au contact des dossiers qui m'étaient confiés. C'était le début de la professionnalisation du commissariat aux comptes (standardisation des méthodes et des dossiers de travail). Il fallait créer des outils. L'esprit d'entraide et la solidarité qui régnait entre les jeunes stagiaires, malgré les conditions de travail, m'ont aidé à obtenir le DECS. J'avoue avoir été mise au « placard » immédiatement après mon mariage, la perspective de mes futures maternités ayant fait peur à mes employeurs. Ma première fille est née sept ans plus tard. L'attitude de mes patrons m'a incité à les quitter pour exercer ce métier en libéral. J'avais 25 ans. Jean-Claude, mon mari, était expert-comptable stagiaire ; son salaire assurait le risque économique de mon installation.

Trois ans après, nous avons créé ensemble notre société d'expertise comptable, puis notre société de commissariat aux comptes.

L'égalité de rémunération, la parité dans l'actionnariat, la répartition des responsabilités et de nos champs d'intervention ont été les clés essentielles du développement de notre cabinet. J'intervenais principalement sur les missions d'expertise comptable et, mon mari, sur des dossiers de commissariat aux comptes ; en matière de

gestion, celle de la « maison » m'était dévolue, celle du « cabinet » était du ressort de mon époux. Cette organisation a fait ses preuves ; aujourd'hui, 35 ans plus tard, elle reste à l'identique.

Je ne regrette absolument pas d'avoir opté pour l'exercice libéral de l'expertise comptable. Je ne peux pas oublier tous ces amis que j'ai connus au début de ma carrière qui ont choisi de devenir Directeurs Financiers de grandes entreprises. Arrivés à l'âge de la cinquantaine, ils ont tous été licenciés dans le cadre d'une restructuration.

Moi, j'ai pu choisir ma clientèle, exprimer mon opinion librement et m'épanouir tout au long de ma vie professionnelle. J'ai eu la chance de conseiller des clients entreprenants et audacieux, de les aider à mettre en œuvre leurs projets économiques dans différents domaines de l'industrie et des services. Par ailleurs, je me suis beaucoup investie pour faire avancer les projets collectifs de manière constructive. Ainsi, j'ai eu la possibilité de défendre, auprès des pouvoirs publics, les intérêts d'un syndicat d'une branche professionnelle membre du MEDEF sur des thématiques de taxe professionnelle et de cotisations sociales. Depuis plusieurs années, je participe à la commission mixte paritaire de négociation en tant que membre de la délégation patronale du syndicat Expert-Comptable de France. En 2009, j'ai créé la première Commission Femmes à l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France.

Aujourd'hui, je suis toujours passionnée par mon métier tout comme mon époux. Nous avons tous deux l'« envie » de continuer à partager nos connaissances, de travailler en confiance avec nos collaborateurs dans une ambiance de travail motivante. Les qualités humaines de notre équipe, son engagement et son professionnalisme contribuent à la culture du cabinet et à son développement. Alors pourquoi s'arrêter à l'âge où d'autres prendraient leur retraite ?

Hobbies

M'occuper de mon jardin en Alsace, lire, voyager.

Dans le cadre d'un voyage culturel, j'ai visité dernièrement le Cambodge et le Vietnam.



Michèle LEWI

Expert-comptable, Expert de justice, Administrateur de sociétés certifié (certification de l'IFA - Institut Français des Administrateurs)
- Paris (75007)

« Un métier formidable. Derrière les comptes, il y a la vie des entreprises et, la vie des entreprises, c'est celle des personnes qui les animent ».

Diplômée HEC, DESS de fiscalité internationale de Paris 12 Val de Marne, j'ai choisi la voie de l'expertise comptable pour la possibilité d'exercer en libéral. A l'époque de mes études, il n'y avait pratiquement pas de femmes associées dans les grands cabinets, c'est l'une des raisons qui m'a poussée à l'aventure individuelle de l'installation. Bien sûr, j'ai imaginé aussi que libéral voulait dire liberté, celle de travailler à ses heures, de prendre ses vacances hors vacances scolaires ... La réalité est un peu différente : il faut « y être » quand les clients s'attendent à vous trouver.

Mais cette perception de liberté, même illusoire, m'est très précieuse ; c'est certes aussi celle des nocturnes au bureau, du travail qui suit quelles que soit les circonstances (enfants, tout ce qui serait pour un autre « arrêt de travail»), mais je suis prête à payer pour cette liberté-là, même si j'en connais le prix. Liberté intellectuelle aussi, ou d'abord, le principe même de notre profession.

La pression, dans le métier de l'expert-comptable, c'est celle des dates : dates limites des déclarations, des rapports, celles aussi de la sortie des lois de finances et de toute l'avalanche législative qu'il faut s'approprier. Je vis ce rythme comme une épreuve sportive où j'essaie d'améliorer mes performances d'année en année.

Exercer en libéral, c'est aussi être son propre coach pour :

- choisir ses priorités en fonction de son propre système de valeurs ou de critères qui n'ont rien à voir avec la rationalité économique,
- gérer son temps au quotidien,
- faire évoluer son cabinet, orienter son métier en fonction de ses préférences, de ses atouts, de ses compétences, des clients que l'on a envie de rencontrer,
- se former pour développer de nouvelles spécialités, ou, tout simplement, pour le plaisir.

Les goûts évoluent au cours d'une « carrière », les compétences, aussi, d'ailleurs ; la profession propose plusieurs « casquettes », qui permettent d'évoluer entre différentes fonctions. J'ai aimé le commissariat aux comptes, mais j'ai fini par abandonner cette activité, préférant l'expertise comptable et l'expertise judiciaire. J'aime trouver des solutions dans les situations les plus conflictuelles, notamment dans des affaires de divorce ou des litiges liés à la propriété intellectuelle.

J'aime me projeter dans l'avenir, imaginer, créer, apprendre. J'ai pu mettre à profit mon goût pour les outils informatiques et bureautiques, mon amusement à mettre au point des méthodes, en développant mes propres

applications, avant que les congrès de l'Ordre des Experts-Comptables ne proposent des solutions « packagées ».

J'ai profité de ma maîtrise des langues étrangères (anglais, allemand, italien, portugais) pour conseiller une clientèle cosmopolite.

Et j'ai surtout aimé rencontrer, côtoyer des personnes extraordinaires que j'ai plaisir à accompagner dans leurs projets, que je soutiens aussi en cas de coups durs. Derrière les comptes, il y a la vie des entreprises, et la vie des entreprises, c'est celle des personnes qui les animent.

Au sein du Conseil d'administration d'EMMAÜS ALTERNATIVES, j'aime participer à la définition des *orientations stratégiques de l'association, et apprendre des complémentarités de l'équipe* qui est « aux manettes ».

Mon métier est d'une variété formidable, il satisfait la curiosité, entretient le travail intellectuel tout en imposant de « garder les pieds sur terre » avec la confrontation aux réalités économiques.

La compréhension intime du fonctionnement des entreprises, du droit et de la fiscalité donnent accès à une vision plus globale de la Société toute entière : un immense privilège !

Mes projets

Faire équipe avec une jeune consœur et développer une synergie.

Hobbies

Escalade et randonnée en montagne, salsa et autres danses latines, bref, bouger ... et découvrir, admirer tout ce qui est beau, nature ou culture, de préférence en bonne compagnie : le partage favorise l'enthousiasme !



Bich Van NGO

Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Administrateur de sociétés certifié IFA, inscrite sur la liste des Commissaires aux apports du Tribunal de Commerce d'Evry.

- Paris (75)

Elaborer des stratégies financières, c'est l'art de prévoir l'avenir en sécurisant le jour d'après...

Dirigeante et fondatrice d'Audit et Conseil Europe, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes créée en 1996, Bich Van Ngo accompagne les entreprises françaises et internationales de toutes tailles (grands groupes, ETI, PME, start-up) et dans des secteurs d'activité variés (commerce, industrie, services). Elle pose un regard d'entrepreneuse mais aussi d'experte en finance sur les projets de ses clients.

« A chaque stade de son développement, une entreprise évolue sereinement si, et seulement si, elle s'assure la pleine maîtrise de ses finances qui sont de puissants leviers stratégiques. Notre approche, au sein du cabinet, nous permet d'appréhender les besoins des clients avec précision, pour leur proposer, en nous appuyant sur la combinaison de nos expertises confirmées, des prestations à haute valeur ajoutée allant bien au-delà de la comptabilité et de l'audit. L'assistance que nous apportons aux entreprises pour être au plus près de leurs projets d'avenir, notre capacité à offrir un conseil « sur mesure » dans l'élaboration de leurs stratégies financières, font toute la différence » explique en souriant Bich Van Ngo.

Cette différence, je la cultive avec mon équipe de 7 fidèles collaborateurs, tous multidisciplinaires ; je l'entretiens à travers une philosophie entrepreneuriale. Notre culture d'entreprise, basée sur des valeurs à la fois simples mais sincères que sont l'éthique et l'engagement, participe à créer un sentiment d'appartenance fort au cabinet ; nos clients y sont très attachés. La taille humaine du cabinet, loin d'être un handicap, est la meilleure garantie d'une qualité de services et d'excellence pour les clients. Cette qualité de services, je l'ai construite autour de deux principes fondamentaux du métier : le savoir-faire et le savoir être. La formation et l'exemplarité en toute circonstance en sont les deux piliers. J'ajouterais que la confiance est la seule vraie valeur qui permet à l'entreprise de se développer, quel que soit son projet ou son stade de développement. La confiance se nourrit par l'expertise et dans la relation.

Mon expertise à l'international depuis plus de 30 ans m'a permis d'accompagner un groupe international coté dans la mise en place des normes IFRS pour l'établissement de ses comptes

consolidés et d'assurer la formation à ses filiales implantées dans le monde entier. L'expérience acquise sur les problématiques fiscales me permet d'assister régulièrement les groupes internationaux, notamment, dans l'élaboration de leur politique de prix de transfert.

J'assure, depuis plus de 7 ans, la fonction de secrétaire du comité d'audit d'un groupe coté au SBF 120. Directement associée aux travaux de gouvernance (document de référence, rapport de gestion, rapport au Président), j'ai participé, aux côtés de la direction juridique, à l'évolution de la gouvernance du Groupe en mettant en place le code AFEP-MEDEF.

Mon implication dans les instances professionnelles m'a amené à être élue au Conseil de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris de 2008 à 2012, à être membre de la Commission des études juridiques et de la Commission des études comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Je tire mes enseignements de mon enfance, de ma jeunesse passée au Vietnam en pleine guerre. Benjamine d'une famille de 9 enfants, j'ai quitté le Vietnam à l'âge de 18 ans avec l'intention d'y retourner après mes études supérieures. Les événements du pays m'ont amené à rester en France, ma terre d'accueil. En évoquant mes racines vietnamiennes, je tiens à mettre en relief la richesse et l'ouverture d'esprit apportées par cette double culture.

J'ai opté pour une maîtrise d'économie obtenue en 1978, à l'Université de Paris-Dauphine. Pour financer mes études, je travaillais à mi-temps. Lorsque je suis entrée dans la vie active, j'ai suivi des cours du soir jusqu'à l'obtention du diplôme d'expertise comptable en 1990 ; début d'une aventure nouvelle et passionnante dont l'aboutissement est la création de mon cabinet en 1996.

Pour contribuer activement au développement des entreprises, j'intègre en 2011 le parcours de formation de l'IFA (l'Institut Français des Administrateurs), en partenariat avec Sciences Po Paris et ai obtenu la certification Administrateur de Sociétés. J'aspire désormais à rejoindre un Conseil d'administration et pourquoi pas, un comité spécialisé comme le Comité d'audit.

Je suis une mère et une grand-mère heureuse. Mon fils, après avoir rejoint un grand cabinet d'audit, s'est orienté vers le métier de la banque internationale. J'ai bien conscience que la vie trépidante de chef d'entreprise, que j'ai pu mener de front avec ma vie privée aussi riche qu'épanouissante, je la dois au soutien inégalable de mon conjoint et de mes parents.

Nourrie de littérature et de théâtre depuis mon enfance, j'ai pris beaucoup de plaisir à découvrir au Vietnam les œuvres de Victor Hugo, Balzac, Emile Zola, Sartre et bien d'autres écrivains français. Je me souviens encore des spectacles présentés à l'Alliance Française de Saigon qui mettaient en scène les comédies de Molière, les pièces de Shakespeare ou de Jean Anouilh.

J'ai toujours gardé cette passion de la lecture. Je me plaît aux livres de réflexion comme « L'Art du bonheur », entretiens d'Howard Cutler avec le Dalaï-Lama sur le sens de la vie et la recherche du bonheur ou « L'Art de la Guerre » de Sun Tzu, quintessence de sagesse dans l'art de vivre, car ces principes fondamentaux de la stratégie sont applicables non seulement au domaine militaire, mais également à celui des affaires, de la politique ou de la société. Mais j'aime aussi me divertir en lisant le « Dictionnaire amoureux du Vin » de Bernard Pivot.

Hobbies

Lecture, théâtre, voyages



Elianor TAGNE

**Expert-comptable généraliste, Commissaire aux comptes, Gérante du cabinet ETM Audit
- Val d'Oise (95)**

« Confiance, rigueur et précision sont des critères qui définissent le mieux le métier d'expert-comptable »

Elianor Tagne est née le 22 mai 1973 dans une famille imprégnée de commerce et investie en politique, à Yaoundé, une très belle ville du Cameroun. Le baccalauréat en poche, elle s'inscrit à l'Université Catholique de Yaoundé mais son frère, étudiant à Toulouse, l'invite à le rejoindre au plus vite. Elianor s'installe à Toulouse, où elle passe son BTS en 1996 et fonde sa famille avec la naissance d'Alan en 1998. Pour des raisons familiales, Elianor remonte à Paris pour travailler en tant que comptable dans une société de production, Integral Process, tout en gérant sa vie familiale et son cursus universitaire d'expertise comptable.

En 2003, j'intègre le Cabinet Robert Mereau peu de temps après la naissance de mon deuxième fils, Randy, pour remplacer une collaboratrice en congés maternité. Un climat de confiance s'instaure et bien que l'activité du cabinet ne nécessitait pas d'autre embauche, Robert Mereau me propose d'améliorer la relation client et de développer à ses côtés le travail collaboratif au sein du cabinet. Robert vend en 2006 la structure qui lui avait été transmise par son père et me propose de le suivre pour créer un nouveau cabinet à Pontoise. Robert qui préparait son départ à la retraite m'a permis de poursuivre mes objectifs avec sérénité. Il a mis tout en œuvre pour que je reprenne la continuité du cabinet avec confiance, rigueur et précision, des critères qui définissent le mieux le métier « d'Expert-Comptable ».

Mon diplôme en 2010 m'a permis de m'inscrire au Tableau de l'Ordre et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles (CRCC) et de racheter un cabinet qui corresponde à mes aspirations dans la mesure où je l'avais développé avec le cédant. Ainsi, j'ai pu acheter un cabinet que j'ai organisé comme je le souhaitais. La reprise de la clientèle s'est effectuée en douceur et sans limitation de durée. Robert Mereau continue toujours à m'épauler dans le management du cabinet dans un climat de respect mutuel et de confiance. J'emploie aujourd'hui deux salariés et je peux dire que mon organisation me permet de trouver un équilibre entre la vie de famille et mes activités professionnelles.

A mon tour, je souhaite m'inspirer de l'exemple de Robert et faire profiter plus tard un(e) jeune qui souhaiterait s'installer.

Mon mari et mes enfants m'apportent un réel soutien et m'encouragent à transmettre mon dynamisme et mon expérience à la profession et à m'engager dans la vie sociale. Je suis membre du jury rattaché à la direction départementale du travail depuis 2010 et en 2011 j'ai intégré la Commission Femmes de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Ile-de-France. Parallèlement, je suis Conseillère municipale déléguée chargée des subventions à Triel Sur Seine depuis 2008, et participe aux commissions de la jeunesse, des affaires

scolaires, de l'urbanisme, de l'économie et du commerce. Je suis aussi très active au sein des associations Club Efficience et Africa Angels dont l'objectif est de mettre en lumière des modèles de talent, d'excellence et de méritocratie.

Dans la vie, il faut toujours suivre sa lumière et surtout croire à ses capacités sans oublier sa bonne étoile ! Cette conviction m'a permis de me développer à l'international en ouvrant deux cabinets au Cameroun, l'un à Yaoundé et l'autre à Douala.

Hobbies

Le développement personnel, la cuisine pour la famille et les amis, les voyages, les circuits de découverte culinaire



Françoise VIELMAS

Expert-comptable, Commissaire aux comptes, créatrice du cabinet Vielmas Expertise comptable
- Hauts-de-Seine (92)

« Je crois à la femme créatrice, audacieuse, responsable et bâtieuseuse».

Après avoir passé 27 ans dans des directions financières très structurées de grands groupes industriels, je reprends ma carrière, comme je l'ai commencé, en cabinet d'expertise comptable ; c'est un grand plaisir !

Comment est-ce possible, me direz-vous ?

J'ai toujours aimé les entreprises, les femmes et hommes qui y travaillent, les commerces, les usines... Enfant, j'habitais à côté d'usines et je rêvais de la manière dont cela pouvait fonctionner, comment elles s'organisaient pour produire... Dès que j'ai eu l'âge, l'été, je travaillais dans les services d'ordonnancement, de production, d'expédition, de comptabilité analytique...

Ma vocation était née : je voulais participer à l'organisation et à la gestion des entreprises.

Un stage à la direction financière d'un groupe hôtelier international m'a permis de découvrir la gestion financière d'un siège, je participais à l'établissement des prévisions d'exploitation, de financement et de trésorerie des hôtels existants et de ceux qui étaient en projet, aux montages des dossiers... C'était extraordinaire, je voyais la magie des chiffres, des tableaux, des graphiques, des notes de commentaires, et la réalisation concrète sur le terrain.

Le directeur financier de ce groupe m'encouragea à préparer l'expertise comptable. Je le remercie. Cela m'a permis de suivre des études passionnantes, d'approfondir le droit fiscal, le droit des sociétés, le droit social, toutes les sortes de comptabilités (générale, analytique, celles des sociétés, les fusions, la consolidation des comptes...), la finance, etc...

J'ai rencontré de très nombreuses entreprises lors du stage obligatoire que j'ai effectué dans un cabinet d'expertise comptable. Ces 5 années furent extrêmement formatrices, j'avais des clients de filiales anglo-saxonnes, des PME dans le secteur du service et de l'industrie, ... et des responsabilités importantes ; il ne fallait pas se tromper dans les réponses que je donnais aux clients sur des questions pointues d'ordre fiscal, juridique, social, ...

Pour être au cœur du business, j'ai quitté le cabinet et j'ai intégré successivement plusieurs entreprises :

- Un groupe d'ingénierie du bâtiment OTH (20 sociétés) : Pendant 3 ans, en tant qu'adjoint au directeur de l'audit de gestion, j'ai révisé et mis en place un suivi des contrats à long terme. C'était formidable, j'étais proche des équipes opérationnelles, des directeurs et des ingénieurs d'affaires, en même temps que des équipes comptables.
- Le groupe PSA Peugeot Citroën : Je suis restée 16 ans à la direction financière de cette grande Maison. C'était un groupe centralisé, très structuré, des équipes importantes, compétentes et soudées avec une culture très forte, proche du produit. Peugeot et Citroën qui « vivaient » dans des univers complètement différents se sont rapprochés. J'ai piloté des projets dont certains se sont étalés sur plus de 10 ans.
C'est là, que j'ai appris le métier : consolidation des comptes, gestion d'équipes, gestion de projets, comptabilisation de grosses opérations de restructuration juridique, prévisions fiscales. Tout était planifié, anticipé, étudié, les décisions prises avec beaucoup de méthodes. En même temps que nous dirigeions des services opérationnels et des équipes, nous avions à mener des projets transversaux : réduction des délais de sortie des comptes trimestriels, puis mensuels, mise en place de telle norme ou tel système, restructuration juridique ou gestion de tel ensemble. Le rythme de travail était très lourd et intensif, les projets étaient énormes et sans fin. Je quittai PSA très fatiguée, pour connaître un groupe à taille humaine.
- Le groupe Tarkett (ex SommerAllibert) : J'étais Directrice des comptabilités et de la consolidation des comptes pendant 8 ans. Ce fut une expérience très riche. Ce groupe décentralisé est une somme de petits sous-groupes rachetés au fil des ans, il m'a fallu structurer l'ensemble, et avec mon équipe mettre en place des systèmes de comptabilité, de reporting, de consolidation des comptes, et de gestion, Parallèlement, j'ai mis en place les Normes IFRS, ai formé les utilisateurs à l'international. Mon métier m'a permis de beaucoup voyager en Europe mais aussi aux US, au Canada, en Russie, en Serbie,... et d'apporter mon concours à l'organisation d'un congrès annuel à Paris pour les DAF et les contrôleurs financiers de tous les pays.
Bien sûr, j'ai largement participé aux acquisitions, fusion, scission, à la vente de sociétés et d'activités, à l'intégration de nouvelles filiales. J'ai contribué à la rédaction d'une communication financière pour que l'entreprise quitte la bourse de Francfort, de Toronto et de Belgrade, et j'ai préparé son introduction à la bourse de Paris (qui ne s'est pas faite au final).
Par la suite, la recherche d'investisseurs privés m'a permis d'élargir mes champs de compétences. Mais, suite au changement incessant de direction et d'actionnaires, j'ai voulu avoir les coudées franches et agir par moi-même.

J'ai donc quitté le confort sécurisant du monde de l'entreprise et décidé d'installer mon cabinet. Mon expertise et les compétences acquises après tant d'années, m'ont permis d'orienter les missions vers des prestations de conseil. Créer ma propre entreprise, la réussir, apporter mon expérience professionnelle à d'autres sociétés à mon rythme, en toute indépendance, choisir mes équipes et mon volume d'activité, me procurent beaucoup de plaisir.

Mes clients sont d'une part, des créateurs d'entreprise qui me demandent de les accompagner dans des situations diverses, et d'autre part, des directions comptables de groupes pour lesquelles j'effectue des missions ponctuelles, ce qui m'amuse car je suis externe et c'est limité dans le temps. Je peux gérer mon temps comme j'ai envie et c'est extraordinaire. Pour développer mon activité, je fais des choix que je peux réorienter très vite. L'Ordre des Experts-Comptables est une grande Famille que j'aime côtoyer. J'aime créer des liens lors des séminaires de consolidation / reporting que j'anime, des réunions du comité social et du club fiscal de la profession, des événements de l'association des experts-comptables du 92, ou bien encore lors du congrès annuel des experts-comptables.

Il ne faut jamais reculer, il faut préparer, anticiper, s'adapter, avoir des solutions de rechange, faire en excellent travail rapidement. Les clients sont heureux, vous font confiance et vous le disent ; cet échange est la meilleure récompense que je peux recevoir et qui m'encourage à poursuivre l'exercice de ce merveilleux métier sous toutes ses facettes.

Hobbies

Randonnées en haute montagne

Installation du professionnel libéral



L'installation du professionnel libéral qui constitue un acte entrepreneurial à part entière s'effectue de trois manières différentes : la création, l'association, le rachat de cabinet.

L'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie des Commissaires aux Comptes proposent des cotisations réduites au moment de l'installation, un accès à la documentation professionnelle et des informations précieuses indispensables à l'exercice professionnel.

La création de cabinet ex nihilo est le mode d'installation le plus fréquemment choisi par les jeunes diplômés. De nos jours, le coût de cette création s'est considérablement réduit. L'évolution des nouvelles technologies et la réduction des coûts de l'informatique permettent d'offrir aux clients un service complet de qualité. Les charges de fonctionnement du début d'activité peuvent être limitées.

L'expert-comptable peut exercer en libéral ou être salarié(e) de sa société.

Dans chacun des régimes, il est possible d'adapter les cotisations sociales à son revenu. Les cotisations sociales d'un salarié sont proportionnelles à la rémunération. Les charges sociales d'un professionnel exerçant en libéral sont modulées et calculées sur la base du revenu d'activité non salarié. En début d'activité, les revenus n'étant pas encore connus, il est d'usage que les cotisations au titre des deux premières années d'activité soient calculées sur une assiette forfaitaire identique pour tous les organismes de protection sociale.

Bonne installation !



Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Commission Femmes

50 rue de Londres – 75008 Paris

www.oec-paris.fr

Contact

Sylva Bilez – Tél. 01 55 04 31 27 – sbilez@oec-paris.fr